



GROUPE MAJORITAIRE MUNICIPAL « UNIS POUR AGIR AVEC VOUS »

Notre groupe, soudé et déterminé, avance sur l'ensemble des dossiers qui nous sont chers. L'esprit d'équipe qui nous anime, renforcé par les retours positifs de la population, l'ambiance sereine dans les différents services de la ville, nous permet de travailler en confiance et efficacement sur tous les projets.

Nos choix, nos décisions sont toujours orientés par les mêmes critères :

- la qualité de vie que nous devons préserver,
- une projection sur le long terme pour les infrastructures, les modes de circulation, les nouveaux équipements et aménagements. Anticiper les futurs modes de vie de nos enfants,
- une maîtrise des coûts, des investissements afin d'optimiser l'utilisation de l'argent public,
- la dynamique économique de notre commune,
- la cohésion sociale de notre territoire,
- tout cela en intégrant les enjeux environnementaux.

Notre feuille de route est basée sur nos engagements de campagne : renforcement des effectifs de police, charte de l'urbanisme, baisse des impôts, la mobilité, la qualité de vie, la santé, la solidarité, la culture accessible à tous, les thèmes environnementaux, la sanctuarisation de la Pinède de Conteau, la création d'un Site Patrimonial remarquable pour le quartier de Pyla sur Mer, le désenvasement du port et bien d'autres sujets encore.

Certains de ces engagements sont déjà réalisés, pour les autres, nos équipes travaillent activement sur les dossiers afin qu'ils soient effectifs au plus vite.

Vous serez consultés prochainement sur les grands projets structurants, notamment sur Cazaux et La Teste de Buch. Nous avons à cœur de vous impliquer dans les décisions, d'avoir un réel partage sur l'avenir de notre ville, en ayant des échanges facilités par la proximité de notre équipe.

Pour renforcer les liens entre la population et la municipalité, dans un esprit de démocratie participative, nous avons aussi relancé les Conseils de Quartier qui sont en place depuis le mois de juin. Nous passons de 3 à 6 Maisons de Quartier afin de vous proposer des services de proximité en adéquation avec vos besoins et vos attentes.

Le Conseil des Sages nous apporte toute son expertise et son expérience, leurs études sont et seront intégrées dans notre politique globale.

La motivation de notre Maire Patrick Davet et de son équipe reste intacte et impulse une nouvelle dynamique dans la commune dont on voit clairement les évolutions.

LE GROUPE MAJORITAIRE

L'article L.2121-27-1. du code général des collectivités territoriales énonce que «dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette dispositionsont définies par le règlement intérieur».



GROUPE D'OPPOSITION

« AVANÇONS ENSEMBLE LA TESTE DE BUCH »

Une année pour rien

Le moins que l'on puisse dire c'est que la première année de prise de fonction du nouveau maire et de son équipe n'aura pas produit beaucoup d'effet.

Les circonstances n'expliquent pas tout et ne justifient pas cette curieuse transformation de notre cité en cour de récréation : Manège, guinguettes, marchés aux chandelles, c'est appréciable, ça ne coûte rien et ça rappelle le bon vieux temps même si au passage on change les noms et les jours pour effacer l'histoire. En revanche pour les services publics et projets structurants, ni cotillons ni orchestre.

La plupart des projets déjà sur les rails où attendus ont accumulé un retard que n'explique pas la pandémie : Cercle de voile du Pyla, tribunes au Clavier, rénovation de la salle Bonneval, même le projet de réfection de la 2^{ème} cabane tchanquée, lancé il y a près de deux ans n'a pas avancé d'un iota. On ne sait encore rien du devenir du Cap de Mount pour lequel le nouveau Maire promettait de consulter les calalins. Concernant la façade maritime des prés salés, c'est encore plus flou! Où en sont le Zenith à toiture découvrable et la fameuse piscine d'eau de mer, même les élus de la majorité se perdent.

La culture parent pauvre des politiques municipales

De toutes les réorganisations chaotiques, c'est la culture la plus mal lotie. La bibliothèque Jean Hameau a dû céder la place à une confuse « Maison de quartier » au prix d'une fusion au forceps et de milliers de livres jetés... Le service de la vie culturelle n'est plus en charge de l'animation de la ville, rôle transféré à l'Office du tourisme ?

Le projet de Music Pôle au Baou étant relégué aux oubliettes, les 500 élèves et les enseignants du conservatoire de musique se contenteront d'une rénovation des murs de l'Ecole Victor Hugo, lieu même où ils exercent déjà depuis le déménagement de l'école. Non seulement ce nouveau projet improvisé ne dispose d'aucun stationnement à proximité mais surtout ne permet pas de satisfaire durablement aux besoins des enseignements et des concerts.

15 millions pour un grand hôtel de Police

Seul, le nouvel Hôtel de Police semble avoir toutes les attentions et les priorités de la nouvelle municipalité. Situé à la place du futur conservatoire sur l'esplanade du Baou, ce nouvel équipement évalué à 15 millions d'€, se veut le symbole retentissant de la nouvelle politique sécuritaire du Maire. Si notre groupe salue le recrutement des effectifs complémentaires de la Police municipale tel que prévu, il reste cependant préoccupé par la mission répressive de façade qui lui a été confiée.

Vous le constatez comme nous, l'absence de cap clairement défini et trop d'improvisation dans les politiques que mène notre nouveau Maire ne peuvent qu'inquiéter.

Pour conclure : Action durable et structurante : Zéro mais beaucoup de communication.

Nous continuerons d'exercer avec vigilance notre rôle d'élus d'opposition, en exigeant la plus grande transparence. Pour autant

nous restons constructifs, soucieux de l'intérêt général des testerines et des testerins,
Nous restons à votre écoute

DOMINIQUE DUCASSE

pour le groupe «Avançons ensemble La Teste de Buch»

Elisabeth Monteil-Macard, Marielle Philip, Christine Delmas, Marc Muret et Thierry Maisonnave

Contact : avanconsensemble.latestedeBuch@gmail.com

GROUPE D'OPPOSITION

« ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL »

Cette année encore, la rentrée se déroule sur fond de pandémie. On ne peut plus différer les mesures urgentes à mettre en place pour la planète. Le dérèglement climatique s'accélère et la communauté scientifique est unanime pour nous alerter à travers le dernier rapport du GIEC. Afin d'atteindre la neutralité carbone, nous devons prendre des décisions rapides à grande échelle et à tous les niveaux, dont le niveau local.

Il y a pourtant encore un grand décalage entre la prise de conscience mondiale et le développement du Bassin d'Arcachon sur lequel tout s'aggrave, omniprésence de la voiture, surtourisme... Pour lutter contre l'immobilisme, notre groupe écologiste propose l'organisation d'une convention citoyenne à l'échelle de la Cobas. Les sujets à traiter ne manquent pas sur notre territoire : la qualité de l'eau, les mobilités, l'artificialisation des sols, l'adaptation des activités économiques, l'accès au logement... autant de problèmes impactant le climat.

Ensemble par cette convention, revitalisons notre démocratie et apportons des réponses politiques inédites à une situation sans précédent !

ALEXANDRA PAMIES

pour le groupe «Engagement Écologique et Social»,
Alexandra Pamies, Valentin Deiss

GROUPE D'OPPOSITION

« LA BAIE DE BUCH, SOCIABLE PAR NATURE »

L'écologisme isolationniste ne remplacera jamais l'Union de Gauche Écologiste et Sociale qui peut seule offrir une alternance politique. La Teste de Buch est la vitrine d'un fleuron naturel très envié qui ne doit pas être soumis à l'abus de la puissance de l'argent. Notre ville doit être un exemple de justice sociale - logement, éducation, personnes âgées, culture ,sécurité environnementale-. Je veux être utile aux familles et à l'avenir de nos enfants.

ALAIN CHAUTEAU

pour le groupe « La baie de Buch, sociable par nature »,
Ecologie-Social-Economie

La Loi et la jurisprudence reconnaissent au maire pris en sa qualité de directeur de la publication et garant de son contenu, le pouvoir de refuser de publier des propos tenus pour injurieux, diffamatoires ou encore contraires aux dispositions de l'art 52.1 du code électoral. En la circonstance, ce droit ne sera pas exercé, laissant à chacune et chacun la liberté d'apprécier, voire de réprouver l'expression de critiques personnelles inutilement outrancières.